

Direktion für Bildung Soziales und Sport

### Guide

«Formulaire de demande d'aide sociale économique» (formulaire principal), «formulaire supplémentaire A» (concubinat stable) et «formulaire supplémentaire B» (indemnité de ménage)

Le présent guide vous donne des indications et des exemples sur les questions du formulaire de demande et des formulaires supplémentaires. En règle générale, le formulaire de demande est rendu pour apport des compléments nécessaires s'il n'a pas été intégralement rempli ou si certains documents manquent. Par principe, la demande est étudiée seulement lorsque le formulaire a été <u>intégralement</u> rempli et lorsque tous les documents exigés ont été produits.

#### I. Formulaire de demande d'aide sociale économique (formulaire principal)

#### Données personnelles

| Question 1 | Coordonnées bancaires ou postales: nom de l'institut financier, titulaire du compte, n° de compte et/ou IBAN. Veuillez indiquer ici le compte sur lequel nous pouvons virer une éventuelle aide sociale. Documents à fournir: extraits de compte détaillés du mois actuel et du mois précédent. |
|------------|---|
| Question 6 | Les parents/parents nourriciers du demandeur/de la demanderesse doivent être indiqués, y compris s'ils vivent à l'étranger ou s'ils sont déjà décédés.  |

#### Situation professionnelle/de revenus

| Question 8  | Les gratifications, le 13e salaire mensuel et une éventuelle rétribution du travail (peculium) doivent être aussi indiqués. Documents à fournir: certificats de salaire des trois derniers mois, contrat de travail.  |
|-------------|---|
| Question 9  | Documents à fournir: clôtures comptables de l'année précédente et de l'année en cours ainsi que livre de caisse. Le service des affaires sociales peut exiger des documents supplémentaires (voir aussi brochure «Indépendants».  |
| Question 10 | Les documents suivants doivent être fournis si le demandeur/la demanderesse perçoit une rente de l'AVS, de l'AI, de prestations complémentaires, de la SUVA, de l'assurance militaire, d'une caisse de pension, etc.: éventuelles ordonnances, décisions liées à un droit à l'indemnité, décomptes des trois derniers mois.     |
| Question 11 | Les documents suivants doivent être fournis si le demandeur/la demanderesse perçoit des indemnités de maladie/d'accident, des indemnités journalières de l'assurance-chômage, des indemnités journalières de l'assurance militaire, etc.: ordonnances relatives à une indemnité journalière, décomptes des trois derniers mois. |
| Question 12 | Documents à fournir: attestations sur pensions alimentaires, jugement   |

|             | de divorce.  |
|-------------|--|
| Question 13 | Les documents suivants doivent être fournis si le demandeur/la demanderesse bénéficie d'une bourse, d'un prêt ou de subsides pour les cas de rigueur: ordonnances, décisions, contrats, contrats de formation, attestation d'immatriculation des universités et hautes écoles spécialisées, etc. |
| Question 14 | Soutiens financiers réguliers ou contributions volontaires aux loyers ou assurances par des membres de la famille ou des connaissances.  Documents à fournir: extraits de compte et documents comportant des informations sur ces attributions.  |
| Question 15 | P. ex. allocation maternité, indemnité de perte de gain, allocations pour enfant et allocations familiales (si non indiquées à la question 8), soutien par des membres de la famille, etc. Documents à fournir: ordonnances, décisions (jugements), etc.   |

# Inscriptions en cours

| Question 17 | Documents à fournir: formulaires d'inscription, ordonnances, |  |
|-------------|--|--|
|             | correspondance avec les institutions.                        |  |

# Patrimoine

| Question 18 | Les comptes bancaires ouverts auprès de banques étrangères doivent   |
|-------------|--|
| Question 18 | être également indiqués. Doivent être aussi indiqués les comptes que vous détenez en commun avec d'autres personnes (p. ex. comptes communs) et les comptes pourvus d'une rubrique (bénéficiaire économique, p. ex. caisses d'associations). Documents à fournir: extraits de compte détaillé du mois actuel et des trois derniers mois. |
| Question 19 | Les caisses de pension de l'employeur, les comptes de libre passage, les comptes bancaires ou les assurances du pilier 3a. Documents à fournir: attestation de la caisse de pension, extrait bancaire du compte de libre passage, police d'assurance, extrait bancaire afférent au pilier 3a.  |
| Question 20 | Les documents suivants doivent être fournis si le demandeur/la demanderesse détient des valeurs telles qu'actions, obligations, bons de caisse, parts dans des SARL/coopératives ou similaires: extraits de dépôts, état des titres, documents de la société, y compris bons de participations, etc.                                     |
| Question 21 | P. ex. emprunts privés, droits au titre du régime des biens, dépôt de primes auprès d'assurances, etc. Documents à fournir: contrats, polices d'assurance.   |
| Question 22 | Les maisons, appartements et terrains situés à l'étranger doivent être également indiqués. Documents à fournir: acte de vente, contrat sur l'hypothèque et décompte des intérêts hypothécaires. Lors de biens fonciers situés à l'étranger, une traduction des documents doit être fournie.  |
| Question 23 | Documents à fournir: évaluation EuroTax, contrat de leasing, contrat de vente, papiers du véhicule, police d'assurance, facture de la taxe sur les   |

|             | véhicules à moteur.  |
|-------------|--|
| Question 24 | Les parts sur des héritages en cours doivent être indiquées. Documents à fournir: réglementation de la succession ou testament et correspondance ce concernant.  |
| Question 25 | On entend par assurances-vie susceptibles de rachat les assurances-vie pour lesquelles la survenance du cas assuré est certaine. L'assurance mixte, l'assurance-décès à vie, les assurances liées à des fonds et des index, l'assurance à terme fixe et l'assurance en cas de survie avec rétro-garantie <sup>1</sup> en font notamment partie. Documents à fournir: polices d'assurance et valeurs actuelles de rachat. |
| Question 26 | Parts sociales, avoirs de libre passage pouvant être libérés, espèces, objets d'art, objets de collection, bijoux familiaux, etc. Les valeurs patrimoniales/matérielles non saisissables au sens de la LP (art 92; RS 281.1) et nécessaires pour vivre (caractère compétent) doivent être également indiquées et désignées en tant que telles.   |

#### Dépenses/dettes

| Question 27 | Documents à fournir: contrats, polices d'assurance, ordonnances, déclaration fiscale, factures, contrats de location et ajustements de loyers, polices d'assurance-maladie de tous les membres de la famille, police de l'assurance inventaire du ménage et responsabilité civile, contrats des crèches et jardins d'enfants, etc. |
|-------------|--|
| Question 28 | Documents à fournir: attestation sur pensions alimentaires, jugement de divorce.   |
| Question 29 | Documents à fournir: accords, contrats, liste des créanciers, extrait du registre des poursuites.  |
| Question 30 | Documents à fournir: extrait du registre des poursuites, formulaire de saisie de salaire de l'office des poursuites.   |

### **Questions finales**

| Question 32 | Documents à fournir: ordonnances et correspondance du service des |
|-------------|---|
|             | affaires sociales.  |

### II. Formulaire supplémentaire A (concubinat stable)

# Situation professionnelle/de revenus

| Question 4 | Les gratifications, le 13 <sup>e</sup> salaire mensuel et une éventuelle rétribution du travail (peculium) doivent être aussi indiqués. Documents à fournir: certificats de salaire des trois derniers mois, contrat de travail.   |
|------------|--|
| Question 6 | Les documents suivants doivent être fournis si le concubin/la concubine perçoit une rente de l'AVS, de l'Al, de prestations complémentaires, de la SUVA, de l'assurance militaire, d'une caisse de pension, etc.: éventuelles ordonnances, décisions liées à un droit à l'indemnité, |

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Quelle: Merkblatt 4 «Lebensversicherungen» der Steuerverwaltung www.fin.be.ch.

|             | décomptes des trois derniers mois.  |
|-------------|---|
| Question 7  | Les documents suivants doivent être fournis si le concubin/la concubine perçoit des indemnités de maladie/d'accident, des indemnités journalières de l'assurance-chômage, des indemnités journalières de l'assurance militaire, etc.: ordonnances relatives à une indemnité journalière, décomptes des trois derniers mois. |
| Question 8  | Documents à fournir: attestations sur pensions alimentaires, jugement de divorce.   |
| Question 9  | Les documents suivants doivent être fournis si le concubin/la concubine bénéficie d'une bourse, d'un prêt ou de subsides pour les cas de rigueur: ordonnances, décisions, contrats, contrats de formation, attestation d'immatriculation des universités et hautes écoles spécialisées, etc.                                |
| Question 10 | Soutiens financiers réguliers ou contributions volontaires aux loyers ou assurances par des membres de la famille ou des connaissances.  Documents à fournir: extraits de compte et documents comportant des informations sur ces attributions.   |
| Question 11 | P. ex. allocation maternité, indemnité de perte de gain, allocations pour enfant et allocations familiales (si non indiquées à la question 5), soutien par des membres de la famille, etc. Documents à fournir: ordonnances, décisions (jugements), etc.  |

# Inscriptions en cours

| Question 13 | Documents à fournir: formulaires d'inscription, ordonnances, |  |
|-------------|--|--|
|             | correspondance avec les institutions.                        |  |

#### **Patrimoine**

| Question 14 | Les comptes bancaires ouverts auprès de banques étrangères doivent être également indiqués. Doivent être aussi indiqués les comptes que vous détenez en commun avec d'autres personnes (p. ex. comptes communs) et les comptes pourvus d'une rubrique (benefical owner/bénéficiaire économique, p. ex. caisses d'associations). Documents à fournir: extraits de compte détaillés du mois actuel et des trois derniers mois. |
|-------------|--|
| Question 15 | Les documents suivants doivent être fournis si le concubin/la concubine détient des valeurs telles qu'actions, obligations, bons de caisse, parts dans des SARL/coopératives ou similaires: extraits de dépôts, état des titres, documents de la société, y compris bons de participations, etc.   |
| Question 16 | P. ex. emprunts privés, droits au titre du régime des biens, dépôt de primes auprès d'assurances, etc. Documents à fournir: contrats, polices d'assurance.   |
| Question 17 | Les maisons, appartements et terrains situés à l'étranger doivent être également indiqués. Documents à fournir: acte de vente, contrat sur l'hypothèque et décompte des intérêts hypothécaires. Lors de biens fonciers situés à l'étranger, une traduction des documents doit être fournie.  |

| Question 19 | Les parts sur des héritages en cours doivent être indiquées. Documents à fournir: réglementation de la succession ou testament et correspondance ce concernant.  |
|-------------|--|
| Question 20 | On entend par assurances-vie autorisant un rachat les assurances-vie pour lesquelles la survenance du cas assuré est certaine. L'assurance mixte, l'assurance-décès à vie, les assurances liées à des fonds et des index, l'assurance à terme fixe et l'assurance en cas de survie avec rétro-garantie <sup>2</sup> en font notamment partie. Documents à fournir: polices d'assurance et valeurs actuelles de rachat. |
| Question 21 | Parts sociales, avoirs de libre passage pouvant être libérés, espèces, objets d'art, objets de collection, bijoux familiaux, etc. Les valeurs patrimoniales/matérielles non saisissables au sens de la LP (art 92; RS 281.1) et nécessaires pour vivre (caractère compétent) doivent être également indiquées et désignées en tant que telles.   |

# Dépenses/dettes

| Question 22 | Documents à fournir: contrats, polices d'assurance, ordonnances, déclarations fiscales, factures, contrats de location et ajustements de loyers, polices d'assurance-maladie de tous les membres de la famille, police de l'assurance de l'inventaire du ménage et responsabilité civile, contrats des crèches et jardins d'enfants, etc. |
|-------------|---|
| Question 23 | Documents à fournir: attestation sur pensions alimentaires, jugement de divorce.  |
| Question 24 | Documents à fournir: accords, contrats, liste des créanciers, extrait du registre des poursuites.   |
| Question 25 | Documents à fournir: extrait du registre des poursuites, formulaire de saisie de salaire de l'office des poursuites.  |

# III. Formulaire supplémentaire B (indemnité de ménage)

# Situation professionnelle/de revenus

| Question 3 | Les gratifications, le 13 <sup>e</sup> salaire mensuel et une éventuelle rétribution du travail (peculium) doivent être aussi indiqués. Documents à fournir: certificats de salaire des trois derniers mois, contrat de travail.  |
|------------|---|
| Question 5 | Les documents suivants doivent être fournis si le corésident/la corésidente perçoit une rente de l'AVS, de l'AI, de prestations complémentaires, de la SUVA, de l'assurance militaire, d'une caisse de pension, etc.: éventuelles ordonnances, décisions liées à un droit à l'indemnité, décomptes des trois derniers mois.     |
| Question 6 | Les documents suivants doivent être fournis si le corésident/la corésidente perçoit des indemnités de maladie/d'accident, des indemnités journalières de l'assurance-chômage, des indemnités journalières de l'assurance militaire, etc.: ordonnances relatives à une indemnité journalière, décomptes des trois derniers mois. |

 $<sup>^{\</sup>rm 2}$  Quelle: Merkblatt 4 «Lebensversicherungen» der Steuerverwaltung www.fin.be.ch.

| Question 7 | Documents à fournir: attestations sur pensions alimentaires, jugement |  |
|------------|---|--|
|            | de divorce.   |  |

# Patrimoine

| Question 11 | Documents à fournir: contrats, polices d'assurance, ordonnances, déclarations fiscales, factures, contrats de location et ajustements de loyers, polices d'assurance maladie de tous les membres de la famille, police de l'assurance de l'inventaire du ménage et responsabilité civile, contrats des crèches et jardins d'enfants, etc. |
|-------------|---|
| Question 12 | Documents à fournir: attestation sur pensions alimentaires, jugement de divorce.  |
| Question 13 | Documents à fournir: accords, contrats, liste des créanciers, extrait du registre des poursuites.   |
| Question 14 | Documents à fournir: extrait du registre des poursuites, formulaire de saisie de salaire de l'office des poursuites.  |